

Démarche diagnostique, évaluations cliniques et intervention dans les troubles des Sons de la Parole (TLO).

Les troubles développementaux du langage (TDL) font partie des troubles du neuro-développement (TND).

Dans les troubles du langage, il existe différentes symptomatologies dont les Troubles des Sons de la Parole (anciennement « troubles d'articulation » et « retard de parole ») qui posent des problèmes particuliers de diagnostic : en premier chef il convient de bien différencier les troubles des aléas du développement normal, et ce chez des enfants de tout âge.

Au-delà des obligations légales indispensables de la pose d'un diagnostic, la décision d'un suivi orthophonique repose sur une décision partagée entre le patient qui arrive avec une plainte et ce que l'orthophoniste peut lui proposer comme intervention.

Au-delà du bilan normalisé, non conçu pour élaborer un projet thérapeutique, des évaluations complémentaires -évaluations critériées, évaluations dynamiques- s'avèrent nécessaires pour proposer une intervention spécifique au patient, prenant en compte d'une part les cibles définies et d'autres parts, les préférences et besoins du patient au sens large (enfant et environnement proche).

Objectifs pédagogiques

- Développer une démarche diagnostique dans le cadre des troubles du Langage Oral (TDL et TDSP) :
 - Basée sur la plainte du patient
 - Respectant le cadre scientifique actuel et les critères diagnostiques (DSM V, Catalyse).
- Approfondir le bilan au-delà du diagnostic par des épreuves critériée, une évaluation dynamique.
- Apprendre à élaborer un projet thérapeutique :
 - Déterminer les cibles
 - Choisir la progression (items, tâches).

Programme, moyens et supports

Cette formation à distance (e-learning) s'organise sous forme d'un parcours de formation comprenant deux chapitres. Chaque chapitre est organisé sous forme d'analyses de situations cliniques et de contenus (supports vidéo, articles, sites internet), organisés en module.

Chapitre 1 : De la plainte au diagnostic orthophonique vers le choix du suivi thérapeutique (décision de soin et cadre réglementaire, comorbidités). Durée 3h30.

- Module 1 : Anamnèse (6 situations) **Durée 2h15**

Ce module place l'intervention de l'orthophoniste dans une démarche d'Evidence-Based-Practice, qui détermine un cadre éthique reposant sur un partenariat entre le soignant et le patient (et sa famille). Ce cadre influence la conduite de l'anamnèse.

Objectifs du module : adapter sa posture de soignant, comprendre la différence entre une approche patriarcale et une approche partenaire, respecter les valeurs du patient (enfant et environnement proche) ainsi que l'implication souhaitée.

Recueillir une plainte fonctionnelle, susciter, alimenter la motivation du patient et de sa famille.

Situations cliniques : les situations rapportées ici illustrent les problématiques de l'expression de la plainte et de son recueil, de la motivation des patients et de leurs familles et du cadre éthique dans lequel l'orthophoniste doit œuvrer.

Exemple : Zoé 4 ans, accompagnée par sa maman et sa grande sœur. Alors que les enfants jouent (la maman a apporté des jouets de la maison), la maman livre de nombreuses anecdotes sans s'exprimer précisément sur le motif de la consultation, la plainte. L'orthophoniste doit trouver comment cadrer suffisamment l'entretien pour recueillir un maximum d'informations tout en laissant la parole à cette mère débordante.

- **Module 2 : Bilan (6 situations) Durée 1h00**

Ce module traite de la place des épreuves normalisées dans le bilan diagnostique : comment les choisir, les utiliser et à quelles fins.

Objectifs du module : savoir choisir les épreuves normalisées en vue d'établir un diagnostic. Réfléchir à l'élaboration d'une stratégie diagnostique efficace.

Situations cliniques : les situations illustrent des dilemmes qui se présentent à l'orthophoniste lors du bilan diagnostique. Évaluation ciblée ou exhaustive ? Choix des épreuves et des matériels ? Place de l'évaluation normalisée dans le processus diagnostique ? Choix des terminologies récentes ?

Exemple : Mathis 5 ans, plainte peu précise sur le langage oral et famille a priori peu motivée. Sur quelles bases choisir les épreuves normées ? Comment choisir, sur quels critères, entre des épreuves ciblant le même déficit ?

- **Module 3 : Décision de suivi (6 situations) Durée 1h15**

Ce module porte sur la prise en compte du contexte (familial, social), des facteurs de risque et de protection et de la place de la famille dans un processus de décision partagée d'engagement dans une prise en soin.

Objectifs du module : identifier les facteurs de risque et de protection.

Prendre en considération les croyances, choix et préférences de la famille (pilier de la démarche EBP) mais aussi l'environnement et le contexte (autre pilier EBP) pour ancrer les choix thérapeutiques dans une réalité.

Associer la famille et le patient à la décision de soin.

Situations cliniques : pour certaines des situations il s'agit d'illustrer l'importance de la collecte d'information sur le contexte de vie de l'enfant, mais aussi d'évaluer les facteurs de risque et de protection. Les autres portent sur l'association de la famille et du patient à la décision de soin (motivation, implication, inquiétude parentale, réelle nécessité de suivi)

Exemple : Leslie 3 ans 6 mois. Pour cette enfant agitée, peu intelligible, avec des difficultés notables tant en expression qu'en compréhension, comment restituer le bilan à la maman initialement peu consciente des difficultés de sa fille ?

Chapitre 2 : Démarche enrichie au service du patient : Du diagnostic orthophonique au projet thérapeutique. Durée : 2h30

- Module 1 : Évaluation critériée (3 situations) **Durée : 1h00**

Ce module présente l'évaluation critériée, complément ou substitut aux évaluations normées : elle peut être standardisée et s'appuie sur un modèle théorique de développement ou d'apprentissage.

Objectifs du module : savoir dépasser les tests normés pour établir un projet thérapeutique en se référant à un modèle développemental ou d'apprentissage.

Situations cliniques : les vignettes présentées portent sur l'utilisation de l'évaluation critériée pour établir un objectif thérapeutique.

Exemple : on retrouve Zoé dont la prise en soin va démarrer. Comment préciser des objectifs thérapeutiques clairs axés sur ses troubles phonologiques ?

- Module 2 : Évaluation dynamique (3 situations) **Durée : 1h00**

Ce module présente le principe d'évaluation dynamique, une technique qui vise à évaluer le potentiel d'apprentissage de l'enfant selon des contextes d'usage et des étayages facilitateurs. La démarche participe de la recherche de la Zone Proximale de Développement (Vygotski 1978) sur laquelle peut reposer l'intervention de l'orthophoniste.

Objectifs du module : s'approprier les principes de l'évaluation dynamique ; savoir déterminer les contextes et étayages facilitateurs.

Situations cliniques : les trois situations choisies illustrent les principes d'observation ou initiation de contextes, la définition des étayages qui peuvent être utilisés avec l'enfant.

Exemple : lors de la prise en soin de Leslie, l'orthophoniste cherchera comment articuler ses observations et l'élaboration du projet d'intervention.

- Module 3 : Projet thérapeutique (3 situations) **Durée : 0h30**

Ce dernier module aborde l'intérêt et les principes de l'élaboration d'un projet thérapeutique ciblé et précis. Il synthétise les acquis des modules précédents.

Objectifs du module : distinguer les objectifs thérapeutiques à court, moyen et long terme.
Choisir sa ou ses cibles d'intervention.

Situations cliniques : les vignettes cliniques permettent de réfléchir à la problématique des objectifs thérapeutiques, à la définition des cibles d'intervention et rappellent l'intérêt d'un projet thérapeutique construit spécifiquement pour le patient dans une démarche de décision partagée.

Exemple : alors que l'orthophoniste a prévu d'entraîner les modules expressifs de Zoé (programmation, planification et exécution motrice), elle se rend compte qu'elle n'a pas déterminé ses cibles d'intervention et qu'elle ne sait ainsi pas quel matériel proposer à Zoé : mots versus non mots ? phonème précis ? classe de phonèmes ? mots courts versus longs ?

Principes pédagogiques

Les cas cliniques démarrent par l'exposé d'une situation et un questionnement à l'orthophoniste qui lui permet de progresser dans l'analyse du cas. A chacune de ses réponses, l'orthophoniste reçoit un feedback sur la pertinence de son choix et peut accéder à des supports (exposé théorique, trame réflexive, références bibliographiques, références HAS, ASHA).

A chaque module, l'apprenant doit donc répondre à des questions présentées sous les formats suivants :

- **QCM** (choix parmi 2 à 4 cartes)
- **catégories** : ranger les éléments dans la bonne catégorie. (Ex : catégorie "réponses conseillées au patient" VS "réponses déconseillées" et l'apprenant doit ranger les propositions dans les catégories correspondantes)
- **ordonnement** : ranger les réponses dans le bon ordre (ex : l'apprenant a le choix entre différentes actions A, B, C et doit les ranger dans le bon ordre d'application d'une procédure)
- **appariement** : exercices d'appariement d'éléments qui forment une paire entre eux.

Conception, moyens pédagogiques et techniques

Les contenus sont produits par Maud Clair-Bonaimé.

Un support pédagogique sera disponible à l'apprenant via une page Facebook dédiée, supervisée par les concepteurs et co-animée par des intervenants formés spécifiquement. Cette page permettra les échanges entre apprenants. Une adresse mail sera également disponible pour les personnes ne souhaitant pas utiliser Facebook.

Le support technique sera accessible selon les mêmes modalités.

Durée du programme

La durée du programme, consultation des ressources incluse, est d'au moins 6h.

Organisme : GNOSIA Eurl, 1 rue Emile Allier 30 000 NÎMES Siret : 481 446 524 00029
N° de déclaration d'organisme formateur 91 30 034 14 30, « l'enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat »

L'orthophoniste est libre du choix de l'ordre dans lequel il explore les cas cliniques et accède ou non à l'intégralité des contenus théoriques sous-jacents. Il est libre de l'organisation et du découpage horaire de son parcours de formation en fonction de ses disponibilités.

Toutefois dans le cas où l'orthophoniste sollicite la participation du FIF-PL pour la prise en charge dès l'inscription au module, il doit explorer l'ensemble des contenus dans un délai de 2 mois à compter de son inscription sur la plateforme d'e-learning.

L'application support numérique du e-learning fournit à l'organisme un rapport des durées de connexion pour permettre la prise en charge par le FIF-PL. Une attestation est alors délivrée à l'orthophoniste pour son dossier auprès du FIF-PL.

Évaluations

Un questionnaire d'évaluation de la formation sera présenté à l'issue du programme aux stagiaires sur les aspects techniques, méthodologiques et pédagogiques de la formation. Il leur sera également demandé dans ce questionnaire l'impact attendu de l'action de formation sur leurs connaissances et sur leurs pratiques professionnelles à venir (Impact réaction, impact changements comportementaux, impact résultats).

Tout au long de la progression dans le parcours de formation le participant répond à des évaluations continues et à l'issue du parcours une attestation de réussite est produite.

Tarif : libéraux 178€.

Activité exonérée de TVA, conformément à l'article 261 du CGI (modifié par DÉCRET n°2015-608 du 3 juin 2015 - art. 1)

Renseignements et inscriptions :

Réservation et inscription en ligne sur le site www.gnosiaformations.fr

Lors de l'inscription un contrat vous sera adressé avec le règlement intérieur de l'organisme de formation.

GNOSIA www.gnosiaformations.fr
1 rue Emile Allier, 30000 NÎMES
06 47 96 80 82 contact@gnosiaformations.fr